



Une équipe du ministère de l'économie et des finances composée de responsables de la Direction nationale du Contrôle financier (DNCF) et de la direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique (DGTCP) a débuté lundi une mission d'information auprès des acteurs budgétaires dans les principales régions du pays.

Cette tournée s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la déconcentration de l'ordonnancement, et suite au basculement du budget de moyens en budget programme. Un dispositif qui a vu la nomination de contrôleurs financiers délégués auprès des ordonnateurs. Désormais, chaque ordonnateur exécute les crédits qui lui sont alloués par le budget de l'Etat.

Le ministre en charge de l'Economie et des Finances, ordonnateur unique des recettes du budget de l'Etat, doit mobiliser les fonds pour la prise en charge des dépenses de l'ensemble des départements ministériels et des organismes publics. En retour, il veille à ce que le franc du contribuable soit utilisé à bon escient et conformément à l'orthodoxie des finances publiques.

Les contrôleurs financiers nommés à cette fin constituent l'œil du ministre auprès de ces ordonnateurs. Ils doivent mettre l'accent sur l'aspect conseil afin d'accompagner les ordonnateurs à assurer cette fonction dont ils sont à leur première expérience et ainsi améliorer le taux d'exécution des dépenses souhaitées par le gouvernement. L'objectif de la mission d'information est de clarifier à chacun de ces acteurs leur rôle et responsabilité et de les rassurer que le contrôleur financier est disponible pour les accompagner dans cette nouvelle mission.

Les différents acteurs de la gestion des collectivités territoriales doivent obligatoirement soumettre leurs dossiers d'exécution des dépenses ainsi que les titres de recettes au visa préalable du contrôleur financier de leur ressort territorial. Le comptable ne peut donc payer une dépense mandatée que lorsqu'il s'est assuré que ce mandat est revêtu du visa du contrôleur financier. Les membres de la mission se rendront à Aného, Tsévié, Kpalimé, Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaong. Ils rencontreront les préfets, les maires ainsi que les directeurs des CHR et CHU. Aného a constitué ce jour la première étape. La délégation est dirigée par Paniah Kofi Agbenoxevi, directeur national du contrôle financier (DNCF). Il a à ses côtés Sallah Soeke et Atekessim Abitom de la direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique.